

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY

#### SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023 OUVERTE À 19h30

L'an deux **mille vingt-trois**, **le 11 décembre**, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 5 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire**, **Séverine MUGNIER**.

#### <u>Délibération n° 2023-114</u> Tarifs municipaux pour l'année 2024

#### Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28

### Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Virginie FRANCOIS, Jessica GOLAZ, Mireille LOISEAU, Séverine MUGNIER, Nolwen PORCEILLON, Olivia REBOULET

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Christophe GORLIER, Nicolas GUILLOT, Yannick KAWA, Stéphane RIALLAND, Pedram VINCENT, Anthony VITTOZ

#### Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :

Mesdames Marie-Joëlle BONNARD, Brigitte TERRIER

Messieurs Pierre BANNES, Alain BURGARD, François DAVIET, Pascal RIBIER

#### Absents ayant donné pouvoir :

Madame Charlotte PASSETEMPS à Monsieur Thomas BIELOKOPYTOFF
Monsieur Michel PASSETEMPS à Monsieur Stefan GENAY
Monsieur Jean-Claude PÉPIN à Madame Séverine MUGNIER
Madame Laetitia PERROQUIN à Madame Élodie DONDIN

#### Secrétaire de séance :

Élisabeth BOIVIN

Délibération n° 2023-114 Page 1 sur 2



ID: 074-217400266-20231211-DEL\_2023\_114-DE

# Monsieur Rocco COLELLA, Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Le conseil municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux. Les tarifs, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont détaillés en annexe de la présente délibération et catégorisés de la manière suivante :

- Occupation du domaine public
- Culture
- Reproduction de documents
- Cimetières
- Location de véhicules
- Mise à disposition d'agents communaux
- Location d'équipements communaux

Malgré le contexte inflationniste, la Commune souhaite maintenir en grande partie les prix des services proposés pour la troisième année consécutive. Seuls quelques ajustements ont été effectués sur la catégorie correspondant aux locations d'équipement communaux, notamment en ce qui concerne les tarifs de location de tables et bancs, matériel qu'il est nécessaire de renouveler très régulièrement.

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'exposé présenté par Monsieur le Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public ;

Après en avoir délibéré,

#### Article unique :

Approuve les tarifs municipaux pour l'année 2024 figurant en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, par 27 voix pour et une abstention (Y. KAWA), le conseil municipal adopte la délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance Élisabeth BOIVIN Le Maire Séverine MUGNIER

Délibération certifiée exécutoire compte tenu

De sa réception en Préfecture le 14/12/2023

De sa publication le 14/12/2023

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Délibération n° 2023-114

Page 2 sur 2

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID: 074-217400266-20231211-DEL\_2023\_114-DE

# Annexes à la délibération n° 2023-114

Tarifs municipaux pour l'année 2024

Publié le

ID: 074-217400266-20231211-DEL\_2023\_114-DE

## **TARIFS PUBLICS 2024**

Tarifs publics exprimés hors taxes (H.T.) - Taxe sur la valeur ajoutée non collectée sauf obligation règlementaire

1 - Occupation du domaine public			
Droits de voirie - Commerçants hors marché Stationnement commerçant sur la place publique (hors marché : camions outillages, commerçants ambulants)	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif jour :	30,00 €	
	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif trimestre :	100,00 €	
	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif année :	300,00 €	
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif jour :	50,00 €	
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif trimestre :	150,00 €	
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif année :	450,00 €	
	Exposant occasionnel	2,00 €	
<b>Droits de voirie - Commerçants du marché</b> Tarifs exprimés pour un mètre linéaire (1 ml)	Exposant inscrit au trimestre	15,00 €	
Tame exprimes pear an mean (1 mm)	Exposant inscrit à l'année	40,00 €	
Droits de voirie - Espaces de vente	Inférieur ou égal à 30 mètres carrés - Tarif mois :	250,00 €	
Droit d'occupation du domaine public pour l'installation d'un espace de vente fixe (ex sespace commercial projet immobilier)	Supérieur à 30 mètres carrés - Tarif mois :	400,00 €	
	Par une association balméenne (ex : vide-grenier, salon…) - Tarif jour :	50,00 €	
<b>Droits de voirie - Manifestations</b> Droit d'occupation du domaine public pour organisation d'une manifestation	Par une association extérieure (ex : vide-grenier, salon) - Tarif jour :	50,00 €	
Droit a decapation an demante paste pour organisation a une marinestation	Par une entreprise ou un organisme autre qu'associatif - Tarif jour :	100,00 €	
Place de stationnement ADS	Tarif pour une place par an	400,00€	
Aire de stationnement campings cars Domaine du Tornet (dont eau et vidange)	Tarif pour une place par tranche de 24 heures entamées	9,00 €	
Foire de La Bathie - Exposants	Tarif particuliers	5,00 €	
Tarifs exprimés pour un mètre linéaire / jour	Tarif professionnel	10,00 €	
	Emplacement de type baraque (snack - pêche aux canards, tir, confiserie)	100,00 €	
Ecira da La Rathia - Eŝta farajna	Emplacement pour manège de dimension moyenne de type manège pour enfant	150,00 €	
Foire de La Bathie - Fête foraine Tarifs exprimés par emplacemet pour la durée de la fête foraine	Emplacement pour manège de grande dimension (auto-tamponneuse, chenille, manège à sensation)	300,00 €	
	Caution stationnement manège	600,00€	
	Chalet de dimension 2m*4m - électricité, matériel et gardiennage inclus	105,00 €	
Marché de Noël	Chalet de dimension 2m*3m - électricité, matériel et gardiennage inclus	90,00 €	
Tarifs exprimés pour la durée du Marché de Noël	Stand de dimension 3m*3m - électricité, matériel et gardiennage inclus	50,00 €	
	Emplacement libre - 9m2 maximum - électricité et gardiennage inclus	40,00 €	
Exposition des artistes	Droit d'exposition / week-end	10,00 €	
Occupation du domaine public sans autorisation	Tarif coefficient 5 du tarif initial par jour d'installation		

	2 - Culture	
Bibliothèque : Inscription un an date à date (obligatoire pour tout emprunts - Accompagnant obligatoire pour les enfants souhaitant s'inscrire)		GRATUIT
Bibliothèque : Ouvrage perdu, rendu abîmé ou non rendu après 3 rappels	Remplacement à l'identique ou remboursement à sa valeur à neuf + 1,50 € par livre ou 5,50 € par bande dessinée.	
Festival des Arts Scéniques	Tarif adulte - Unitaire	6,00€
	Tarif adulte - 3 spectacles	15,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	3,00 €
Hors festival - Spectacles adultes	Tarif adulte - Unitaire	8,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	4,00 €
Hors festival - Spectacles enfants	Tarif adulte - Unitaire	4,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	4,00 €

3 - Travaux de reproduction de documents		
Reproduction dossier PLU	Papier	236,00 €
	Cédérom	30,00 €
Photocopies - Documents administratif Tarifs par feuille	Recto A4	0,20 €
	Recto A3	0,30 €
	Recto verso A4	0,30 €
	Recto verso A3	0,50 €
	Recto A0	25,00 €

Tarifs municipaux 2024 1/4



ID: 074-217400266-20231211-DEL\_2023\_114-DE 4 - Cimetières Dispositif funéraire Renouvellement Tarif Concession de terrain 120 € / m2 Simple = 2,5 mètres carrés 120 € / m2 pour 30 ans Double = 5 mètres carrés Concession aménagée 2 places 2 300 € 200€ Dimensions 0,96m \* 2,45m \* 1,42m pour 30 ans Concession aménagée 4 places 3 300 € 300 € Dimensions 1,4m \* 2,45m \* 1,60m pour 30 ans Concession aménagée 1 place 100€ 100€ pour 15 ans Dimensions 1,20m \* 0,8 m \* 0,8m 675€ Cavurne 50 € por 30 ans 675€ Colombarium 50 € pour 30 ans 50 € Inscription au jardin du souvenir Perpétuel

5 - Location de véhicules		
Fiat Scudo Véhicule réservé aux services et associations dont le siège social se situe sur le territoire de l'intercommunalité	Tarif jour - Inclus 200 kilomètres	50,00 €
	Tarif jour - Par kilomètre supplémentaire	0,30 €
<b>Véhicules techniques</b> Tarifs à l'heure entamée, sans chauffeur	Chariot télescopique	40,00 €
	Camion	40,00 €
	Camionnette	30,00 €
	Pelle mécanique - 5 Tonnes	50,00 €

6 - Mise à disposition d'agents communaux		
	Ingénieur	42,00 €
	Technicien principal de 1ère classe	40,00 €
	Technicien principal de 2ème classe	32,00 €
	Technicien	25,00 €
	Rédacteur principal de 1ère classe	40,00 €
	Rédacteur principal de 2ème classe	32,00 €
Mise à disposition d'agents hors conventions	Rédacteur	25,00 €
Tarifs à l'heure	Agent de maîtrise principal	30,00 €
	Agent de maîtrise	27,00 €
	Adjoint technique principal de 1ère classe	27,00 €
	Adjoint technique principal de 2ème classe	25,00 €
	Adjoint technique	20,00 €
	Policier municipal	32,00 €
	Forfait régisseur pour installation salle	300,00 €

7 - Location d'équipements communaux			
	Hors spectacles - Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
	Hors spectacles - Autres organismes balméens	300,00€	
	Hors spectacles - Organismes extérieurs	500,00€	
	Hors spectacles - Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00€	
Salle de spectacle - Espace 2000	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe amateur intercommunales	250,00€	
Capacité - 110 places Tarifs hors spectacles par tranche de 2 heures	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe amateur autres	300,00€	
Tarifs troupes par jour	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe professionnelle	400,00€	
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe amateur intercommunales	200,00€	
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe amateur autres	250,00€	
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe professionnelle	350,00€	
	Caution - Avec matériel son et lumière	3 000,00 €	
	Caution - Sans matériel son et lumière	1 200,00 €	
Salle des ainés - Espace 2000 Capacité - 20 places Tarfis par tranche de 2 heures	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
	Autres organismes balméens	50,00 €	
	Organismes extérieurs	100,00€	
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00€	

Tarifs municipaux 2024 2/4



7 - Location d'équipements communaux (suite)  ID : 074-217400266-20231211-DE			
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
Salle Georges Daviet Capacité - 400 places	Location à une association dans le cadre de la Foire de la Bâthie	GRATUIT	
	Particuliers balméens	700,00 €	
	Autres organismes balméens et partenaires	700,00 €	
	Extérieurs	1 500,00 €	
	Podium (130 mètres carrés maximum)	150,00 €	
	Caution	1 200,00 €	
Salle Marcel Mercier Capacité - 30-40 places	Particulier membre d'une association balméenne ayant des activités régulières commune	sur la <b>75,00</b> €	
	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €	
	Particuliers balméens - Rassemblement	150,00 €	
	Particuliers extérieurs - Sépulture	80,00 €	
	Particuliers extérieurs - Rassemblement	250,00 €	
Salle Oppidum	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
Capacité - 80 places	Autres organismes balméens et partenaires	200,00 €	
	Organismes extérieurs	300,00 €	
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €	
	Caution	600,00 €	
	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €	
	Particuliers balmeens - Sepulture  Particuliers balmeens - Rassemblement		
	Particuliers extérieurs - Sépulture	200,00 €	
	·	· ·	
Salle du Lac	Particuliers extérieurs - Rassemblement	300,00 €	
Capacité - 40 places	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
	Autres organismes balméens et partenaires	250,00 €	
	Organismes extérieurs	350,00 €	
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €	
	Caution	600,00 €	
	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €	
	Particuliers balméens	300,00 €	
	Particuliers extérieurs	500,00 €	
Salle du Bois Joli Capacité - 300 places	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
Location du samedi 08h00 au dimanche 18h00	Autres organismes balméens et partenaires	300,00 €	
	Organismes extérieurs	600,00€	
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 2h30	80,00 €	
	Caution	600,00 €	
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune - Lot 01	GRATUIT	
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune - Lot 02	GRATUIT	
	Scolaires de la commune - Lot 01	GRATUIT	
	Scolaires de la commune - Lot 02	GRATUIT	
Halle des Sports et de la Culture _ot 01 - Aire d'évolution sportive	Collège la Mandallaz - Sillingy - Lot 01	Convention	
Lot 02 - Espace escalade	Collège la Mandallaz - Sillingy - Lot 02	Convention	
	Autres organismes balméens - Lot 01	1 000,00 €	
	Extérieurs - Lot 01	1 500,00 €	
	Extérieurs - Lot 02 - Tarif horaire	20,00 €	
	Caution	1 200,00 €	
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT	
	Particuliers balméens - Stands (de 1 à 5)	50,00 €	
	Particuliers balméens - Stands (de 6 à 15)	30,00 €	
Locations de matériels	Particuliers balméens - Stands (dès 16)	20,00 €	
Tarifs unitaires	Caution - Stands (par unité)	600,00 €	
	Particuliers balméens - Mobilier plastique - Tables	5,00€	
	Particuliers balméens - Mobilier plastique - Bancs	3,00 €	
	Livraison (prestation communale uniquement)	100,00 €	
	Caution - Forfait pour le mobilier	250,00 €	

Tarifs municipaux 2024 3/4

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



7 - Location d'équipements communaux (suite 2)		ID: 074-217400266-20231211-DEL_2023_11	
Locations de chalets Tarifs hebdomadaires par mètre carré hors frais de transport	Location aux communes de l'intercommunalité et partenaires		7,50 €
	Location aux communes extérieures		25,00 €
	Caution par chalet		600,00€
Terrain de football synthétique Edouard Sylvestre Tarifs par manifestation	Associations balméennes		GRATUIT
	Organismes extérieurs		200,00€

8 - Tarifs particuliers			
Maison Famille Rurale (siège social sur le territoire communal) Tarifs horaires	Salle Georges Daviet	14,00 €	
	Salle du Bois Joli	14,00 €	
	Terrain de foot	4,50 €	
	Halle des sports et de la culture - plateau de jeu	14,00 €	
	Halle des sports et de la culture – espace escalade	14,00 €	
Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	Caution pour utilisation d'une salle à l'année	1 000,00 €	
	Caution pour un badge d'accès aux bâtiments communaux	60,00€	
Manifestation exceptionnelle présentant un objectif d'intérêt local	Catégorie 7 - Sur décision du Maire	GRATUIT	

Tarifs municipaux 2024 4/4